

La Minerve



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 694 ÉTABLISSANT LES PROCÉDURES DE GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2021, le règlement numéro 694 établissant les procédures de gestion de la bibliothèque municipale.

Le but de ce règlement est de reconnaître un statut différent aux saisonniers qui souhaitent se prévaloir d'un abonnement auprès de la bibliothèque. Ce règlement abrogera le règlement actuellement en vigueur et portant le numéro 691.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 7 juillet 2021.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 7 juillet 2021, entre 12 h et 14 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7 juillet 2021.

Suzanne Sauriol,
Directrice générale et secrétaire-trésorière